

Voilà ce que j'essayais d'obtenir par l'amendement n° 14 et ce qui forme la base de la demande du député de Richmond. Il souligne que l'élevage de la volaille est une industrie très vulnérable dans la mesure où le moindre apport d'œufs ou de volaille de l'étranger peut rompre l'équilibre. C'est pourquoi le ministre a pris des mesures il y a quatre mois dans le cas de l'importation des œufs, et pourquoi un droit de douane de 5½ c. à 6c. la livre s'applique aux poulets à griller importés au Canada.

Aux termes du bill à l'étude, la gestion de l'offre s'applique uniquement à l'industrie de la volaille, et j'appuie entièrement la proposition formulée dans l'amendement du député de Richmond. Nous devons donner au conseil établi par le bill le pouvoir d'enquêter sur l'importation des produits avicoles au Canada, et sur l'effet de ces importations sur le concept de la gestion de l'offre.

Je défie qui que ce soit à la Chambre de citer un professeur, un économiste ou quelque autre autorité qui prétende que la gestion de l'offre sera un succès dans un pays ou une région donnée sans qu'on tienne compte des effets des importations. Quiconque s'y connaît en la matière, sait qu'il est vrai, sur le plan économique, que la gestion de l'offre échouera à moins qu'on ne prenne vraiment en considération les effets des importations. Prenons l'exemple de la production de porc. Je m'éloigne, je le sais, de l'aviculture mais le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose) a fait certaines remarques caustiques au sujet de mon attitude vis-à-vis de l'industrie du porc et a dit que je n'avais pas parlé une seule fois sur le sujet ce soir. Il a également fait quelques remarques très dérogoatoires au sujet de l'industrie du bœuf et de la manière dont elle avait constitué une sorte de groupe de pression irrégulier

M. Howard (Skeena): Contraire à l'éthique.

M. Horner: Irrégulier. Voilà qui est certainement faux. Il a également dit que je n'avais pas parlé...

M. Rose: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement; le député de Crowfoot (M. Horner) a mentionné mon nom et j'aimerais l'aider puisqu'il semble avoir du mal à prononcer irrégularité ou irrégulier. Ce que j'ai dit, en fait, c'est que j'avais le sentiment que des pressions effectuées par des gros producteurs de bœuf étaient contraires à l'éthique.

M. Horner: J'apprécie toujours une telle aide. Le député et moi-même avons travaillé étroitement au sein du comité et je n'ai aucun mal à me rappeler ses termes précis au sujet du comportement répréhensible de certains éleveurs de bovins. Après cette remarque, je suis allé le trouver dans les coulisses et lui ai demandé si c'était bien ce qu'il voulait dire. Je le lui ai demandé et il m'a répondu: «Oh, ces annonces dans les journaux.» Je lui ai demandé: «Les éleveurs de bovins ont-ils payé ces annonces dans les journaux?» Il m'a répondu: «Je ne sais pas s'ils l'ont fait ou non; je pense bien que oui.» Je ne sais pas précisément comment ces annonces sont parvenues dans les journaux mais j'en sais plus à leur sujet que le député de Fraser Valley-Ouest. Je puis vous assurer, monsieur l'Orateur, que des éleveurs de porcs ont payé pour ces annonces, ainsi que des aviculteurs et peut-être même quelques éleveurs de bovins. Pourquoi n'accuser que les éleveurs de bétail de manquer de principes? Je crois qu'il a des préjugés contre eux, et ces préjugés sont manifestes ce soir.

• (5.40 a.m.)

Supposons que la gestion de l'offre puisse faire augmenter le prix du porc au Canada aujourd'hui. En 1970, nous avons fourni 19 p. 100 du porc importé par les États-Unis, mais 35 p. 100 de leurs importations venaient du Danemark. Si nous augmentons notre prix, nous ne faisons que créer un marché plus vaste pour les éleveurs de porcs du Danemark. C'est là l'effet rétrograde que va avoir la gestion de l'offre à moins que nous ne surveillions nos frontières.

Monsieur l'Orateur, je sais qu'il est tard.

Une voix: Il est tôt—tôt le matin.

M. Horner: J'aimerais faire savoir aux députés que je dois prendre l'avion à 7h50, et que je ne vais donc pas poursuivre bien longtemps. Monsieur l'Orateur, la gestion de l'offre est une mauvaise chose, et elle ne peut fonctionner de manière satisfaisante que si nous surveillons nos importations de près. Nous nous leurrions, et nous leurrons l'industrie de la volaille, si nous adoptons ce projet de loi sans le renvoyer d'abord au comité. J'ose espérer que le comité inclurait dans le projet de loi un article semblable à l'article 9 du bill C-215 sur les textiles. Les deux produits sont aussi vulnérables en ce qui concerne les importations.

En dépit des désirs du député de Fraser Valley-Est (M. Pringle), le projet de loi ne sera d'aucune utilité à l'industrie de la volaille si l'on ne tient pas compte des conséquences des importations. Le gouvernement prétend accorder son attention à l'agriculture, mais il n'a résolu aucun des problèmes de cette dernière. J'espère qu'un jour, un gouvernement du Canada se décidera vraiment à résoudre ces problèmes.

A moins que le gouvernement n'accepte la proposition du député de Richmond, ce projet de loi est de la frime. Une partie de ma circonscription est à Calgary, et je ne la néglige pas, mais je me soucie toujours—peut-être trop pour notre société moderne—de l'agriculture. Le projet de loi ne résout aucun problème; il se contente de les aborder de manière superficielle. Pour ces diverses raisons, je me ferai un plaisir de voter contre le projet de loi, car il n'est pas une solution, mais simplement un effort de la part du gouvernement pour camoufler la négligence dont il a fait preuve depuis qu'il est au pouvoir.

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, mes collègues ont essayé, à diverses reprises, de me faire participer au débat. Maintenant que nous nous préparons à accueillir, semble-t-il, la nouvelle année en compagnie des mêmes collègues avec lesquels nous siégeons sans désespérer, qu'il me soit permis de dire quelques mots. Je pourrais parler des ostréiculteurs de ma circonscription ou des arboriculteurs qui ont été mêlés il y a un instant au débat, mais je me bornerai à discuter l'amendement dont nous sommes saisis. Je n'essaierai pas d'émuler la rhétorique tonitruante du député de Crowfoot (M. Horner) ou l'hystérie frénétique du député de Mackenzie (M. Korchinski).

Une voix: Laissez-nous entendre votre genre d'inanités.

M. Barnett: J'ai des producteurs agricoles dans ma circonscription et j'essaie donc de savoir à peu près où en est l'étude des mesures agricoles à la Chambre. J'appuie le principe de l'amendement dont nous sommes saisis et je suis d'accord avec le député de Crowfoot pour dire que l'idée sous-jacente de cet amendement est essentielle au succès de tout programme national de commercialisation